

Réf: Dossier 341843

Avis de constitution

SOCIETE « KESHA STUDIO »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEUX BLUE
MARIN, Lot 906, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KESHA STUDIO »

Objet : EVENEMENTIEL; COUVERTURE MEDIA; CREATIONS PUBLICITAIRES; HOTESSE ACCUEIL; MARKETING DE RUE; MARKETING DIGITAL; FAIRE TOUTES AUTRES CHOSES QUI PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME ACCESSOIRES OU PROPICES A LA REALISATION DE L'OBJECTIF CI -DRSSUS OU DE L'UN D'ENTRE EUX.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEUX BLUE
MARIN, Lot 906, Ilot 97

Dirigeant(s) M GNABA SOPIE JEAN - CHRISTOPHE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09482 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56404/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

